

Communication Clic-P

Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris

Conseil de la nuit du 21 octobre 2015

Nos syndicats, regroupés dans l'intersyndicale du commerce parisien, le CLIC-P, continuent à rejeter la loi Macron, en particulier ses dispositions relatives au travail dominical et nocturne.

En effet, après la création, le 25 septembre dernier, de douze Zones Touristiques Internationales sur Paris, dont les commerces pourront ouvrir non seulement tous les dimanches mais jusqu'à minuit, les masques tombent : le ministre, qui a beau se défendre de toute généralisation, voit des ZTI partout, y compris dans des quartiers aussi incongrus que les Olympiades ou Beaugrenelle...

Le résultat du référendum chez Sephora, mis en avant par les zéloteurs du travail en soirée, est lui en trompe-œil : outre la question posée qui revenait à demander à ceux qui ne voient pas d'inconvénient à ce que d'autres acceptent les tâches qu'eux-mêmes ne veulent pas assumer et la mise à l'écart des organisations hostiles à cet accord, il faut retenir que la participation s'est élevée à 85 % et surtout que seuls les salariés en CDI avec l'enseigne depuis plus de trois mois pouvaient voter.

Après le succès de notre grève et de notre manifestation le 15 octobre dernier, nous poursuivons notre mobilisation pour le retrait de cette loi illégitime et antisociale. Nous attendons de la Mairie de Paris qu'elle réaffirme son opposition aux ZTI, y compris en intervenant devant la justice qui sera prochainement saisie.

Paris, le 20 octobre 2015

Contacts CLIC-P :

- SICD-CFDT : Alexandre Torgomiano – 660278124 - syndicat@cfdt-commerce.fr
- SECI-Unsa : Eric Scherrer - 06.62.46.25.43 - e.scherrer.seci@free.fr
- CGT : Karl Ghazi - 06.81.36.04.59 - uscommerceparis@free.fr
- SUD : Laurent Degousée - 06.78.53.35.77 - sudcommerce@yahoo.fr